

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix - Travail - Patrie

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU
CAMEROUN

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON NATIONAL SHIPPERS'S
COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD

Pièce n°1 :
Avis d'Appel d'Offres (AAO)
AONR N°002/2022

1

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°002/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022
POUR ETUDES D'AMENAGEMENT, ARCHITECTURALES ET
TECHNIQUES EN VUE DE L'AMENAGEMENT D'UN PARKING ET DES
COMMODITES A LA BASE LOGISTIQUE DE NGAOUNDERE POUR
LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN
(CNCC)**

FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC 2022

1. OBJET

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des études d'aménagement, architecturales et techniques en vue de l'aménagement d'un parking et des commodités à la base logistique de Ngaoundéré

2. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Le Maître d'ouvrage sollicite de la part des candidats pré qualifiés des propositions techniques et financières en vue de la fourniture des prestations ci-après :

- Préparation de l'esquisse d'aménagement avec maquette et rapport sommaire du plan d'aménagement du terrain ;
- Un avant projet sommaire ;
- Un avant projet détaillé ;
- Un projet du dossier d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de la base logistique ;
- Un dossier de normes.

3. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est restreinte, à égalité de condition, aux Consultants pré qualifiés retenus à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt N°02/AMI/CNCC/CIPM/2022 du 13 Septembre 2022 par le Maître d'Ouvrage.

Il s'agit de :

N°	NOMS DES ENTREPRISES PRE QUALIFIEES	ADRESSES
1	ETS JOKAR	677 64 54 59
2	SOS BATI BTP	695 73 75 41
3	KEN'S BUSINESS	655 67 95 48

4. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2022.

5. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., **Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, dès publication du présent avis.

6. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 ; Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA**, *dans le compte n°335 98800001-89 CAS-ARMP Agence BICEC*.

7. COUT PREVISIONNEL :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) FCFA.

8. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marquées comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17. **Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, au plus tard le 11 Octobre 2022, à 12H00**, heure locale et devra porter la mention :

R

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°002/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022
POUR ETUDES D'AMENAGEMENT, ARCHITECTURALES ET
TECHNIQUES EN VUE DE L'AMENAGEMENT D'UN PARKING ET DES
COMMODITES A LA BASE LOGISTIQUE DE NGAOUNDERE POUR
LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN
(CNCC)**

“ A NOUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ”

NB : Une (01) copie de l'offre financière scellée (Offre témoin), sera fournie en dehors de l'enveloppe financière contenant un(01) original et six (06) copies.

9. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à **Six cent mille (600 000) FCFA**. Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les publications relatives à cet appel d'offres seront faites prioritairement au Journal Des Marchés de l'ARMP (JDM-ARMP).

10. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera le **11 Octobre 2022 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution de la lettre commande prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Trois (03) mois**.

12. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Offre administrative incomplète au terme d'un délai éventuel accordé ;
- Absence d'au moins une référence dans les études d'aménagement, architecturales et techniques ;
- La note technique inférieure à 80 sur 100.

13. LES PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS DE QUALIFICATION

Ils concernent les points suivants :

N°	CRITERES D'EVALUATION	NOTATION (par points)
1	Présentation et Capacité Financière	5
2	Qualification du Cabinet	20
3	Personnel du Cabinet	72
4	Moyens logistiques, techniques et matériels	3
TOTAL		100

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'examen des offres financières.

NB : Le Cabinet sera choisi par la méthode de sélection dite par points par combinaison des notes techniques (70%) et financières (30%).

14. ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE :

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et techniquement qualifiée.

15. NOMBRE MAXIMUM DE LOTS

Le présent appel d'offres comporte un (01) seul lot.

16. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

17. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH.
Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

Ampliations :

- JDM/ARMP
- PRESIDENT CIPM/CNCC
- MINMAP
- ARCHIVES
- AFFICHAGE
- www.cncc.cm

Douala, le 26 SEP 2022

Le Directeur Général

MBARPE PENDA Auguste

